

## ARRÊTÉ NO 030-10-2019

### ARRÊTÉ MODIFIANT LE PLAN RURAL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

En vertu des pouvoirs que lui confère la *Loi sur l'urbanisme*, le conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie, dûment réuni, adopte ce qui suit :

**1. L'Arrêté no 030-00-2019 intitulé « Plan rural de la Municipalité régionale de Tracadie » est modifié :**

- a) en agrandissant une zone RM (zone mini-maison (unimodulaire)) à partir d'une zone RC (zone résidentielle multifamiliale). Les propriétés concernées sont situées sur la rue Réginald et portent les numéros d'identification (NID) 20356556 et 20419842. Le but de cette modification est de permettre l'agrandissement d'un parc de mini-maisons (unimodulaire) afin d'y aménager 7 nouveaux lots.
- b) en abrogeant l'article 4 de la « Partie A – Titre et désignation du secteur » dudit arrêté et en le remplaçant par ce qui suit :

« 4. Le territoire est divisé en zones délimitées sur le plan joint à l'Annexe A et intitulé « Carte de zonage » en date du 28 octobre 2019, modifié de la façon indiquée sur l'Annexe « A-1 » jointe aux présentes et en faisant partie. »

PREMIÈRE LECTURE (par son titre):

Le 14 mars 2022

DEUXIÈME LECTURE (par son titre):


Le 21 mars 2022

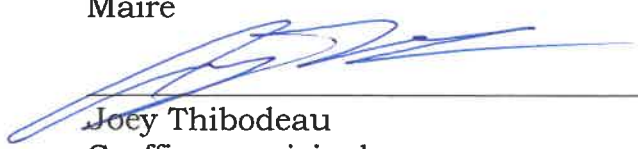
LECTURE DANS SON INTÉGRALITÉ:

Le 28 mars 2022

TROISIÈME LECTURE (par son titre):  
et adoption

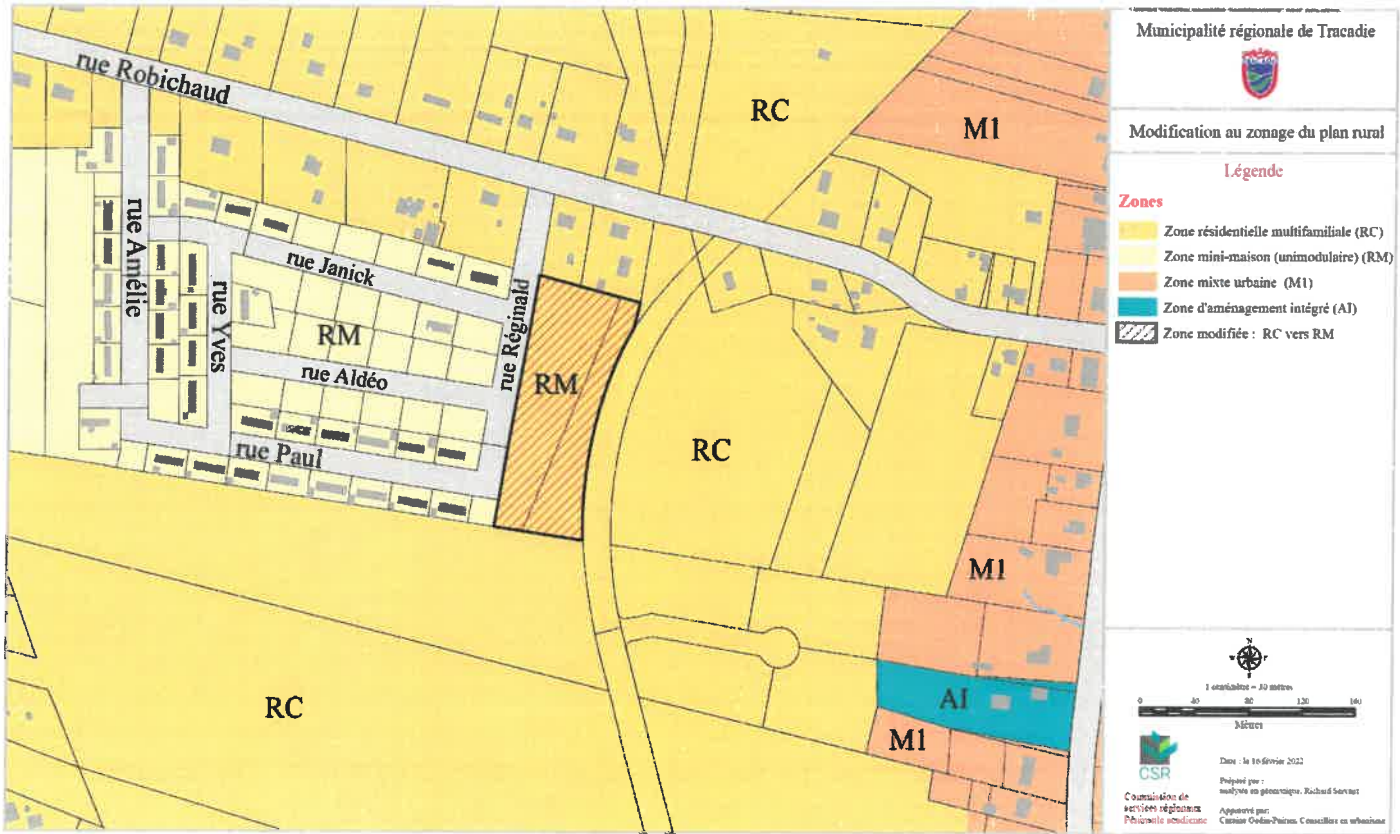
Le 28 mars 2022

  
\_\_\_\_\_  
Denis Losier  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Joey Thibodeau  
Greffier municipal



# ANNEXE A-1



I certify that this instrument is registered or filed in the Gloucester County Registry Office, New Brunswick

J'atteste que cet instrument est enregistré ou déposé au bureau de l'enregistrement du comté de Gloucester Nouveau-Brunswick

2022-04-04 11:30:21 42480765  
 date/date time/heure number/numéro

K. Platt  
 Registrar-Conservateur